

Qui est en charge ?



Observations sur la gouvernance dans l'enseignement supérieur adventiste

FLOYD GREENLEAF

Il était 10 heures 15 du matin, le mardi 16 mars 1897, quand le comité de la Conférence générale (CG) se réunit à Battle Creek, Michigan, pour sa quatrième réunion de la session de printemps, sous la direction du président de la CG, G. A. Irwin. En plus des douze membres du comité, six invités étaient présents, un nombre inhabituel, comprenant G. W. Caviness, président de Battle Creek College, et W. E. A. Aul, professeur de mathématiques au collège. W. W. Prescott et W. C. White avaient aussi été invités¹. Cette rencontre faisait immédiatement suite à une série de réunions des actionnaires de la Société d'éducation. D'ordinaire, ce groupe se réunissait deux fois, en rapide succession, pour mener les affaires annuelles : d'abord pour écouter les rapports, ensuite pour élire le comité directeur de Battle Creek College². En 1897 les choses tournèrent mal et ils durent se réunir plusieurs fois. Avant l'élection des directeurs, qui d'ordinaire n'était qu'un exercice sommaire, Caviness et Aul avaient recueilli suffisamment

La question de Holster — qui détient l'autorité sur les institutions éducationnelles de l'Église ? — avait mis du temps à surgir, et certains diront même qu'elle n'a jamais été véritablement résolue.

de votes par procuration pour remplacer certains des candidats nommés régulièrement et s'attribuer des sièges au comité. Le comité de la CG y vit une crise, et en

tant qu'invités des dirigeants de l'Église, Caviness et Aul furent sommés de répondre aux allégations d'élections truquées³.

Deux ans plus tôt, en 1895, dans un esprit de réforme, les délégués à la session de la CG avaient demandé à l'administration du collège de remanier l'institution selon la compréhension que les dirigeants de l'Église avaient des témoignages d'Ellen White. Ils voulaient qu'une importance plus grande soit accordée à l'agriculture, que des cours de formation d'ouvriers plus efficaces soient offerts, qu'une coopération plus étroite avec le sanatorium de Battle Creek soit établie. L'historien de l'Église E. K. Vande Vere suggère que les dirigeants pensaient que Caviness, avec le soutien d'Aul, faisait traîner les choses en ce qui concernait les réformes attendues. Selon Vande Vere, Caviness et Aul pensaient que les changements soulignés par le comité de la CG compromettraient l'intégrité des études⁴. L'incapacité à obtenir une coopération plus étroite avec le sanatorium était particulièrement irritante pour le Dr John M. Kellogg, dont l'influence n'était certaine-

ment pas faible dans la communauté et dans l'Église en général.

La réunion, en ce matin de mars, ne fut pas agréable. A. T. Jones, un nouveau venu au comité de la CG, parla le premier. Ancien sergent de l'armée des États-Unis, âgé de 47 ans, il utilisait une rhétorique simple et directe. Selon lui, la question était importante pour toute l'Église, du fait que les problèmes de Battle Creek démoralisaient le programme d'éducation.

En défense, Caviness répondit que la réunion des actionnaires en question n'était « pas pire » que d'autres, y compris celle de l'année précédente, qui avait voté des « irrégularités » dans le changement de la constitution de la Société d'éducation. Personne ne l'avait contesté à l'époque. Jones ne pouvait pas ne pas comprendre les implications de Caviness. Pourquoi soulever des questions maintenant ? À quoi cela servirait-il ?

H. P. Holster, membre du comité de la CG et président de la Fédération de l'Europe Centrale, n'était pas convaincu par Jones qui cherchait à en faire une question d'Église plutôt qu'une question d'institution. Il demanda pourquoi le comité de la CG devrait discuter de ces choses. Irwin Prescott et White intervinrent, expliquant qu'il « existe une différence entre le comité qui assume autorité pour des questions hors de sa juridiction, et le fait de donner des conseils lorsqu'il est sollicité par des personnes ou des institutions »⁵.

Du fait que celle de Holster n'était qu'une opinion minoritaire, la réunion continua en dépit de ses protestations. Comme Caviness, Aul refusa de faire marche arrière, prétendant que ses actions étaient justifiées et que personne ne l'avait influencé à agir comme il l'avait fait. Ceci, en fait, démentait toute collusion entre lui et le président. Le comité

Au moment de l'épisode Caviness, en 1897, les dirigeants de l'Église comprenaient que la CG avait besoin de plus que la simple persuasion morale pour créer quelque semblant de système parmi les institutions.

de la CG n'avancé pas beaucoup.

Après avoir appris que la prochaine réunion du comité de la CG traiterait plus largement des questions d'éducation, Holster suggéra que l'on passe plus de temps à l'étude des témoignages d'Ellen White au sujet des institutions éducationnelles. Après l'avoir fait, le lendemain soir, on décida de visiter le collège le lundi suivant.



George W. Caviness

Les minutes ne précisent pas si les membres du comité eurent l'intention de faire de leur visite *un tour de force*, mais l'effet final fut de donner le *coup de grâce* à l'administration Caviness. Deux jours plus tard, Irwin annonça la démission du président du collège. Bien que le comité directeur ait déjà invité E. A. Sutherland, président de Walla Walla College, Irwin pensa que le comité de la CG devrait confirmer la décision⁶.

Le comité de la CG était loin d'être unanime. L'un des membres déclara qu'il ne voulait rien entendre concernant « le règlement des difficultés associées au collège ». Jones annonça avec grandiloquence que la question était de savoir si Dieu ou Satan allait contrôler le travail. Cependant, au moment d'ajourner, les minutes rapportent « qu'il semblait y avoir unanimité [...] quant à la marche à suivre »⁷.

La question de Holster — qui détient l'autorité sur les institutions éducationnelles de l'Église ? — avait mis du temps à surgir, et certains diront même qu'elle n'a jamais été véritablement résolue. Elle s'était manifestée 24 ans avant le scénario Caviness, à l'époque où le comité de la CG avait enregistré ses intentions d'établir un collège d'Église et de créer une Société d'éducation. Une fois orga-



Washington Foreign Mission Seminary (à présent Washington Adventist University), Takoma Park, Maryland, entre 1905 et 1913.

nisée, elle compta des actionnaires qui sollicitaient des fonds pour le collège⁸. Légalement, la société le contrôlait.

Aussi longtemps que Battle Creek continuait d'être la seule institution de l'Église, les choses fonctionnèrent relativement bien. Mais entre 1884 et 1897, un certain nombre de nouveaux collèges d'Église furent fondés aux États-Unis, aucun d'entre eux n'étant sous le contrôle de la Société d'éducation. Et on parlait d'en fonder davantage.

Le comité de la CG n'avait pas découragé la mise en place de ces institutions, mais à qui devaient-elles éventuellement répondre ? En 1887, la CG révisa sa constitution dans le but d'inclure un secrétaire de l'éducation qui servirait de liaison entre le siège de l'Église et les institutions. Pendant dix ans, W. W. Prescott occupa ce poste, s'appuyant surtout sur la persuasion morale pour la promotion des idées de la CG dans l'expansion du mouvement de l'éducation. Pendant la plus grande partie de cette période, il fut également président de Battle Creek College, et ainsi, en théorie, employé de la Société d'éducation.

Problèmes et réformes dans le contrôle de l'éducation

Au moment de l'épisode Caviness, en 1897, les dirigeants de l'Église devenaient péniblement conscients des faiblesses du contrôle de l'éducation par l'Église. Ils comprenaient que la CG avait besoin de plus que la simple persuasion morale pour créer quelque semblant de système parmi les institutions. Les problèmes étaient sérieux et profondément enracinés.

Tout d'abord, la Société d'éducation avait fait son temps. En tant que constituants du collège, les actionnaires choisissaient le comité administratif, ou le comité directeur, comme on l'appelait à l'occasion. Parfois la société désignait certains de ses membres comme comité de nomination pour la mise en place du comité directeur du collège ; d'autres fois, le comité des nominations, aux sessions de la CG, choisissait les membres du comité. Dans les deux cas, quand ils approuvaient la liste proposée des membres du comité, les actionnaires représentaient la volonté du comité de la CG.

Les critiques pourraient argumenter que cette action était aussi pleinement manipulée que la combine de Caviness et Aul. Ce que ces deux hommes avaient fait était légal, mais contrariait les souhaits du comité de la CG, duquel la So-

ciété d'éducation tenait son autorité. Avec d'autres écoles d'Église surgissant partout à travers l'Amérique du Nord, la Société d'éducation ne contrôlait plus qu'une partie du terrain ; et les événements de 1897 démontrèrent que même ce contrôle était mince. En faisant appel à une autorité supérieure dans le but de résoudre cette impasse, la Société d'éducation, en fait, abandonnait son pouvoir.

De plus, les dirigeants de l'Église en étaient arrivés à considérer le système d'actionnaires pour la création et le maintien des écoles, sur lequel la Société d'éducation était basée, comme insatisfaisant. Bien que le système ait permis à la jeune Église d'établir un collège, la Société d'éducation était devenue un tampon entre le Comité de la GC et l'école. Caviness et Aul avaient démontré qu'en dehors d'une crise les actionnaires pouvaient maintenir l'école hors de leur portée.

Ailleurs également, le système des actionnaires était en difficulté. En 1889, seulement sept ans après sa fondation, South Lancaster Academy (Massachusetts) était au bord de la banqueroute. Un comité ad hoc recommanda, entre autres mesures correctives, que les actionnaires remettent leurs avoirs à la CG afin que l'institution « puisse être contrôlée par des administrateurs élus par elle »⁹. Deux ans plus tard, le comité de la CG discuta du besoin d'amener « toutes les institutions et entreprises connectées avec l'œuvre sous la direction et le contrôle de l'Église », une allusion pas très subtile aux corporations et sociétés pratiquement indépendantes (lesquelles comprenaient le système actionnaire) qui contrôlaient les institutions et les ministères de l'Église¹⁰.

Un autre problème était la mauvaise posture financière de la plupart des écoles adventistes. Qu'elles soient contrôlées par les actionnaires, les unions de fédérations ou toute autre autorité, la plupart faisaient face à des désastres économiques. Pour s'en sortir, elles s'en remettaient typiquement, ou en tous cas le souhaitaient, à l'aide de la CG. Les dirigeants de l'Église se retrouvaient à investir des fonds dans des institutions sur lesquelles ils n'avaient que peu de contrôle. L'Église avait besoin de réglementations centralement gérées pour guider les présidents de fédérations et autres dirigeants dans l'ouverture des écoles, afin d'éviter des embarras financiers entre le siège de



Alonzo T. Jones

l'Église et les institutions.

Un problème supplémentaire surgit du fait de l'absence d'un programme d'études systématique aux niveaux inférieurs, ce qui engendrait des normes inégales de performances scolaires. Les écoliers étaient mal préparés pour le collège. Il manquait également à l'Église un système d'accréditation centralement administré pour que les enseignants puissent être transférés rapidement d'un campus à un autre.

Durant les années où il tenait le poste de secrétaire de l'Éducation, Prescott chercha à systématiser l'enseignement adventiste. Il n'eut qu'un succès modeste. En répondant à Holster, en ce matin de mars 1897, Irwin et ses collègues présentaient la question d'autorité comme quelque chose de moins compliqué que les faits ne le suggéraient. Le comité de la GC ne faisait pas qu'offrir ses conseils à l'institution qui les demandait. Durant des années les dirigeants de l'Église s'étaient impliqués administrativement dans les affaires des plus grandes écoles.

Les choses atteignirent un point critique lors de la session de la CG de 1895, juste avant le vote sur la résolution de réforme à Battle Creek College. Un délégué demanda dubitativement comment la résolution serait réalisée. Le président de la CG lui donna l'assurance que c'était le « devoir » du comité de la CG de s'occuper de tous les détails de la « cause »¹¹. Deux ans après l'affaire Caviness, on constate dans les minutes que le comité de la CG voulait que tout le monde sache



Frederick Griggs

qu'il avait supervision sur toutes les écoles adventistes¹².

Personne ne sait exactement ce que Holster pensait en ce matin de mars, mais il n'essaya pas seulement de brouiller la question ou d'échapper à un problème incommode. Il chercha à trouver sa voie au travers d'un enchevêtrement de précédents conflictuels afin de définir les lignes d'autorité pour le collège de Battle Creek et les institutions de l'Église en général. À qui Battle Creek College devait-il répondre ? Qui en était réellement responsable ?

Les grands moments de l'histoire ne sont pas toujours faciles à identifier, mais il faut convenir que les actions du comité de la CG en mars 1897 constituèrent un point crucial dans l'histoire de l'enseignement adventiste. Elles firent démarrer un cortège d'événements qui se poursuivirent jusqu'au 20^e siècle et qui permirent éventuellement quelques réponses aux questions de Holster concernant l'autorité sur les institutions, et plus particulièrement sur les collèges adventistes.

Suite à ce matin de mars, le comité de la CG ne perdit pas de temps pour s'occuper du problème. Comme on pouvait s'y attendre, le premier objectif fut le démantèlement de la Société d'éducation. Priver les actionnaires de leur rôle impliquait la disposition des biens, ce qui rendit nécessaire l'intervention d'avocats. En 1901 la société n'existait plus, et les biens revinrent à la CG¹³. Entre-temps, les dirigeants de l'Église cherchaient à mettre en place un comité pour superviser l'enseignement adventiste. Mais les lignes d'autorité restèrent confuses jusqu'à ce que les

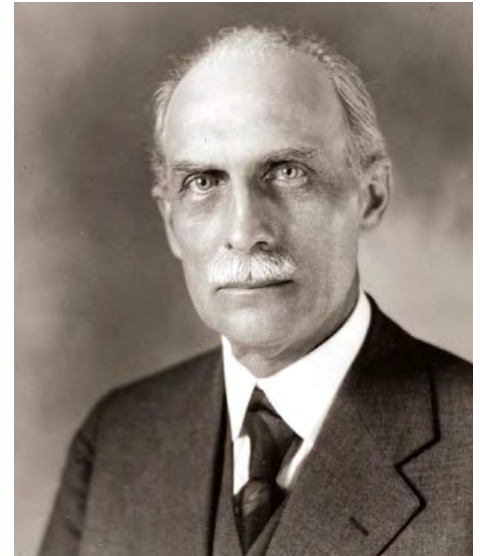
délégués à la session de la CG de 1901 créent le département de l'Éducation, lequel comprenait sept membres sous la direction d'un secrétaire. Ce groupe était considéré comme un élément du comité de la CG¹⁴. Cette action fait partie du remaniement historique de l'organisation, voté par l'Église lors de cette session.

Choisir les membres de ce comité fut plus facile que d'en définir l'autorité. Peu après le début du processus de réorganisation, en 1897, un groupe ad hoc recommanda que toutes les écoles adventistes fonctionnent sur le même pied d'égalité, mais l'idée que la CG devrait maintenir un modèle d'école de formation pour les ouvriers persista. Des discussions initiales, par les membres du département de l'Éducation, menèrent à la conclusion que la CG devrait abandonner tout contrôle direct des écoles et le transférer, ainsi que les biens, aux unions de fédérations nouvellement créées. Emmanuel Missionary College assumerait le rôle d'école de formation modèle mais ne fonctionnerait pas sous le contrôle direct de la CG¹⁵.

Cette décision était en accord avec les arguments d'A. G. Daniells et de W. C. White qui, deux ans plus tard, durant la session de la CG de 1903, recommandèrent vivement la continuation des unions de fédérations que les délégués avaient autorisées en 1901. « Notre Conférence générale ne doit pas intervenir dans le travail institutionnel, mais laisser les unions de fédérations s'occuper de leur travail », précisa clairement White à l'assemblée¹⁶. Deux ans plus tard, en 1905, quand Frederick Griggs, alors secrétaire du département de l'Éducation, dévoila son plan en faveur d'un système détaillé d'écoles, de la première année à l'université, avec des guides d'étude et des paramètres de fonctionnement, le tout approuvé par l'Église, le modèle de contrôle des écoles supérieures par les unions de fédération devint la norme dans l'enseignement adventiste.

Toutes les écoles rendaient compte à l'autorité de l'Église, à un niveau ou un autre — dans le cas de l'instruction supérieure, les unions de fédérations, dont les présidents dirigeaient les comités directeurs universitaires¹⁷.

Les délégués approuvèrent unanimement la proposition de Griggs, ce qui donna à l'enseignement adventiste la structure fondamentale qui a continué jusqu'à présent. Essentiellement, les unions et les fédérations contrôlaient



Warren E. Howell

l'administration directe des écoles, tout en s'attendant à ce qu'elles suivent la volonté de l'organisation-mère, la CG, laquelle donnerait les directives de base ainsi que les paramètres de fonctionnement. C'était un plan de partage d'autorité entre la CG d'un côté et les échelons successifs de l'administration de l'Église, y compris les responsables de l'enseignement supérieur, de l'autre.

Durant le siècle écoulé depuis cette décision, le débat s'est concentré sur les questions de savoir quels aspects de l'autorité sont partagés et comment ils sont partagés. Cet article examinera trois des questions majeures au sujet du partage de l'autorité : accréditation volontaire, éducation pastorale et réglementation générale des institutions.

Défi A au contrôle systématique : accréditation

Les difficultés au sujet de l'accréditation volontaire occupèrent la plus grande partie des années 1920 et 1930¹⁸. Bien que cette controverse fût centrée sur la reconnaissance des écoles adventistes par les organisations d'accréditation régionales, le problème comportait de nombreux aspects de l'enseignement adventiste.

Deux personnages se trouvaient au cœur du problème, deux hommes qui dominèrent l'enseignement adventiste de 1903 à 1930 : Frederick Griggs et Warren E. Howell. Tous deux croyaient fermement en une solide organisation et en un véritable système adventiste — pas seulement un réseau — avec un contrôle centralisé. Contrôle ne voulait pas dire micro-gestion, mais plutôt autorité pour

mettre en place une infrastructure systématique de normes, de programmes de cours, de réglementations de gouvernance auxquels les écoles se conformeraient.

Les deux hommes divergeaient sur la question de l'accréditation. Griggs soutenait l'idée d'une reconnaissance officielle par les universités ou les départements d'éducation des États, alors que Howell pensait que solliciter la reconnaissance de la part des associations d'accréditation compromettrait les principes de base des écoles adventistes. En 1918 il prit la succession de Griggs en tant que secrétaire de l'Éducation à la CG, ce qui lui permit de préconiser le développement d'un système d'éducation unique, sans possibilité d'accréditation séculière.

Poursuivant la pratique de persuasion morale de W. W. Prescott, Howell utilisa tout le poids de l'influence de la CG pour faire pression en vue de la nécessité de rejeter les tendances « mondaines ». Le débat opposa les administrateurs des universités, qui devaient offrir une instruction compétitive pour les professionnels — parmi lesquels médecins, enseignants et infirmières dont l'Église avait désespérément besoin — aux dirigeants de l'Église qui croyaient aux avertissements de Howell selon lesquels l'accréditation détruirait l'identité de l'enseignement adventiste. Avançant sur cette corde raide se trouvaient les présidents des comités universitaires. Ils cherchèrent à coopérer

avec les éducateurs universitaires afin de promouvoir des programmes d'éducation viables. Entre-temps, on s'attendait à ce qu'ils fonctionnent en membres loyaux du Comité de la CG, où l'opposition à l'accréditation en était arrivée au stage de la réglementation.

En fin de compte, les dirigeants de l'Église, y compris le président de la CG, optèrent en faveur du mouvement de l'enseignement supérieur. Au cours de ce processus, certains directeurs de comité — présidents d'unions de fédérations — collaborèrent tranquillement avec les présidents d'universités, pour en arriver à l'inévitable, une acceptation générale de l'accréditation. La poussière une fois retombée, vers la fin des années 1930, il était clair que l'autorité de la CG sur l'enseignement supérieur adventiste avait faibli.

En dépit de son opposition à l'accréditation régionale, Howell était convaincu que les universités ne pouvaient pas faire leurs propres lois. Il vit correctement l'accréditation comme un processus d'auto-surveillance, pour lequel il avait grande considération. Durant les deux dernières années de son mandat comme secrétaire à l'éducation, il dirigea le mouvement en vue de l'établissement d'une association des collèges et universités adventistes, accompagnée d'un processus

d'accréditation administré par un comité de régents. Ce plan entra en vigueur en 1930. S'appuyant sur l'autorité de la CG, les départements de l'Éducation aux niveaux des unions et des fédérations, appliqueraient ces réglementations aux collèges et universités afin de démontrer que les écoles de l'Église pouvaient maintenir par elles-mêmes des normes éducationnelles compétitives.

Du fait que les unions et fédérations locales acceptèrent le programme, l'idée d'une accréditation par l'Église réussit ; mais contrairement à ce que Howell avait souhaité, le plan n'élimina pas le besoin d'une reconnaissance séculière. Ainsi, il ne put éviter ce que lui et d'autres avaient considéré comme des pratiques envahissantes par l'accréditation séculière. Au crédit de Howell et de ceux qui avaient conçu le plan, la notion d'une reconnaissance adventiste a perduré jusqu'à présent et reste l'outil le plus efficace pour exercer l'influence de l'Église sur les institutions postsecondaires dans le monde entier. En ce sens, Howell a réussi bien au-delà de ce qu'il espérait.

Défi B au contrôle systématique : éducation pastorale

Une autre question qui fit partie du débat sur l'autorité des universités adventistes fut celle de l'éducation pastorale¹⁹. Pour bien comprendre cette question, il faut se rappeler que le double but de l'enseignement adventiste était de préparer des ouvriers pour l'Église et d'éduquer les étudiants en vue du salut. Typiquement, les dirigeants de l'Église associaient davantage les cours de préparation des ouvriers avec les écoles postsecondaires et l'éducation en vue du salut avec les niveaux inférieurs de l'enseignement, mais les deux objectifs étaient inextricablement associés à tous les niveaux.

Les premières générations de pasteurs adventistes étaient ou bien des convertis qui étaient déjà des hommes d'église, ou bien des personnes qui, tout simplement, émergeaient du commun de la foule comme leaders, mais sans formation théologique officielle. Le principe du mentorat était la principale méthode de formation des pasteurs. Durant les deux premières décennies du 20^e siècle, les universités adventistes développaient chacune leur propre programme de formation pastorale. En 1918, presque immédiatement après sa nomination comme secrétaire de l'Éducation à la CG, Howell proposa un plan qui ferait de la formation pastorale la principale activité de toutes les univer-



Le Seventh-day Adventist Theological Seminary à Andrews University, Berrien Springs, Michigan

En 1891 le comité de la CG discuta du besoin d'amener « toutes les institutions et entreprises connectées avec l'œuvre sous la direction et le contrôle de l'Église », une allusion pas très subtile aux corporations et sociétés pratiquement indépendantes (lesquelles comprenaient le système actionnaire) qui contrôlaient les institutions et les ministères de l'Église.

sités adventistes.

La proposition établissait les exigences du programme d'étude et stipulait que les étudiants qui complèteraient le programme obtiendraient un diplôme de théologie. Pour donner du prestige à l'éducation pastorale, tous les programmes de théologie deviendraient des facultés de théologie dirigées par un doyen. Ces unités d'enseignement ne seraient pas autonomes, mais elles fonctionneraient comme des centres autour desquels toutes les activités du campus tourneraient. Les planificateurs s'attendaient à ce que toutes les universités adventistes d'Amérique du Nord deviennent des écoles bibliques. Plus tard, Howell annonça qu'il considérerait les universités d'Amérique du Nord comme des institutions mondiales qui formeraient des ouvriers pour le champ mondial. Il était indiscutable, disait-il,

que leurs réglementations « soient déterminées par l'organisme responsable pour tout », voulant dire, bien sûr, la CG²⁰.

Cette idée souleva une résistance immédiate. En tant que groupe, les pasteurs étaient probablement les moins éduqués de tous les ouvriers professionnels de l'Église. Tout le monde reconnaissait que l'éducation pastorale était une question cruciale pour l'Église. Cependant, à mesure que l'Église croissait, elle avait besoin d'un plus grand nombre de personnes formées pour un plus grand nombre de professions différentes. Le mouvement pour l'accréditation, qui ne faisait que démarrer, chercha à garantir aux étudiants que les institutions de l'Église assureraient un enseignement compétitif pour tous les diplômes offerts par les universités, ce qui signifiait que toute la gamme des cours proposés et des programmes d'étude répondraient aux normes minimum de qualité.

Tout cela voulait dire que le modèle d'école biblique n'était pas applicable pour les universités adventistes. Les étudiants, aussi bien que les dirigeants de l'Église qui cherchaient des employés, s'attendaient à une éducation professionnelle dans un nombre croissant de domaines. La conclusion était inévitable : alors que la formation pastorale pouvait être centrale sur les campus adventistes, elle ne pouvait atteindre ce statut qu'aux dépens des autres programmes, présents ou futurs, dont on aurait besoin. En conséquence, bien que le programme de formation pastorale maintînt son statut sur les campus adventistes, il fonctionnait comme un programme parmi d'autres programmes et départements.

Entre-temps, l'attention passa de l'éducation pastorale universitaire aux études supérieures. En 1934 un programme d'études supérieures pour les pasteurs fut mis en route. Trois ans plus tard, il se transforma en séminaire indépendant, proposant un authentique programme d'études supérieures²¹. Ce développement prit place sous la supervision directe de la CG. Les universités poursuivirent leurs programmes de

formation, mais elles n'atteignirent jamais la standardisation recommandée par la proposition de 1918. Après le début de l'enseignement postuniversitaire, le principal résultat de la proposition de 1918 fut que les universités durent s'assurer que leurs diplômés soient qualifiés en vue de l'admission au séminaire.

La question de l'éducation pastorale reposait sur l'idée que l'Église avait le droit inhérent de former et instruire son clergé. Le modèle d'école de formation des ouvriers prévu par les dirigeants de l'Église au 19^e siècle devint éventuellement réalité pour le séminaire contrôlé par la CG. En 1953, le conseil d'automne approuva une action qui instituait la maîtrise comme norme standard pour les pasteurs (cette action s'appliquait uniquement aux pasteurs d'Amérique du Nord). Les fédérations devaient mettre cette mesure en application « dès que possible et sans limiter la préparation du nombre d'ouvriers », une notification qui conduisit à des délais prolongés dans la mise en place de l'action. En pratique, cela signifiait que les fédérations continueraient à employer comme pasteurs ceux qui n'avaient que des diplômes de premier niveau, et même des personnes qui n'avaient pas terminé leurs études universitaires²².

Le net impact de ce développement, qui dura une décennie, fut de soustraire l'éducation pastorale à la juridiction des collèges et de la placer sous le contrôle de la CG. Par la mise en place d'un séminaire, avec des programmes supérieurs, lesquels à leur tour détermineraient les normes d'admission, la CG aurait un contrôle implicite sur les programmes du niveau universitaire. Ce contrôle ne se



Pacific Union College, Angwin, Californie

traduisit pas par une micro-gestion des programmes des universités, mais les institutions universitaires étaient tenues d'offrir les pré-requis nécessaires pour les étudiants qui voudraient être admis au séminaire.

Vers la fin de 20e siècle, les institutions de plusieurs divisions de l'Église mondiale cherchèrent à mettre en place des programmes d'études avancées en théologie. En conséquence, les dirigeants de l'Église pensèrent qu'il était nécessaire de réétudier le contrôle de l'Église sur l'éducation pastorale. En 1994, le comité de la CG vota au conseil annuel que tous les programmes pastoraux de niveau supérieur seraient la responsabilité « ou bien de la Conférence Générale (pour Andrews University) ou alors des divisions respectives »²³.

En dépit du caractère explicite de cette action, cela n'empêcha pas certaines universités d'inaugurer leurs propres programmes postuniversitaires, rendant ainsi le diplôme de maîtrise — la qualification pastorale standard — accessible sur des campus contrôlés par les unions plutôt que par la CG ou les divisions.

Afin d'obtenir davantage de contrôle sur la formation des pasteurs, une nouvelle agence, le Comité international d'éducation théologique et pastorale (International Board of Ministerial and Theological Education — IBMTE) fut créé en 1998²⁴. Les comités d'éducation pastorale des divisions, en tant que branches de cette organisation, avaient l'autorité nécessaire pour approuver les enseignants en théologie et en religion ou pour recommander leur renvoi, selon les normes établies par le comité international central. La réaction fut mitigée. Généralement, les champs mondiaux en ont accepté les stipulations, mais les institutions nord-américaines ont érigé un mur de résistance solide, donnant comme raison qu'assujettir une partie de leur personnel enseignant à des exigences établies par des organisations extra-institutionnelles mettrait l'accréditation des institutions en danger. En fait, l'autorité de l'IBMTE violerait la liberté universitaire et le processus d'application tels que définis par les organismes d'accréditation²⁵.

La réaction des collèges et universités de la Division nord-américaine fut influencée par un vote de la division, en 1992, déclarant que les comités directeurs étaient l'autorité gouvernante pour chaque institution « en accord avec ses articles d'incorporation et statuts »²⁶. La

contradiction entre l'action de 1992 et l'autorité sur les départements de religion assumée par l'IBMTE était évidente. Bien que les procédures d'approbation de l'IBMTE aient eu pour but d'assurer l'orthodoxie théologique, son conflit avec les collègues de la Division nord-américaine était davantage en rapport avec le contrôle administratif qu'avec la philosophie théologique.

Défi C au contrôle systématique : réglementations générales

En réfléchissant à la longue tradition des collèges gérés par les unions, on pourrait se demander pourquoi l'action de la Division nord-américaine en 1992 était nécessaire, mais l'histoire de l'enseignement supérieur adventiste, particulièrement durant la seconde moitié du 20e siècle, conduisit à ce vote²⁷. Suite à la Seconde Guerre mondiale, les collèges d'Amérique du Nord entrèrent dans une phase sans précédent quant au nombre des inscriptions. Il fallut agrandir les locaux et augmenter les programmes de cours offerts. Avec les complexités associées aux études supérieures, la montée en flèche des coûts d'opération, l'incertitude quant aux inscriptions, la simple survie est devenue un problème urgent, créant des rivalités entre les institutions postsecondaires de la Division nord-américaine.

Durant les années 1960, les commissions de l'Église sur l'enseignement universitaire et les programmes de troisième cycle ont cherché à contrôler la croissance de l'enseignement tertiaire dans la Division nord-américaine, mais l'approche darwinienne adoptée par les collèges dans le but de survivre, anéantit tous les efforts pour gérer l'enseignement supérieur adventiste. À la fin de la décennie, on constatait un souci grandissant concernant la direction des institutions de l'Église, aboutissant à la conviction que la coopération était capitale pour leur avenir. Une stratégie globale fut proposée qui déterminerait le rôle que les institutions postsecondaires de l'Église devraient jouer. Un organisme



Canadian University College, Alberta, Canada

de surveillance fonctionnant comme une sorte de comité supérieur empêcherait les institutions de dupliquer les programmes tertiaires et exigerait qu'elles en reçoivent la permission avant d'ajouter de nouveaux programmes d'études²⁸.

Ce comité supérieur, formé en 1971 en tant que Comité de l'enseignement supérieur (BHE — Board of Higher Education), fut investi de l'autorité d'administrer un plan d'ensemble pour les institutions de troisième cycle de la Division nord-américaine. Mais en moins d'un an, Andrews University et Loma Linda University testèrent le BHE en présentant des demandes afin d'initier des programmes de doctorats professionnels. Un comité ad hoc, nommé pour examiner ces propositions, décida en faveur d'Andrews University, mais recommanda de refuser le plan de Loma Linda University ; le BHE résolut le problème en approuvant les deux programmes.

L'échec de la mesure qui devait empêcher la duplication des programmes tertiaires démontra la faiblesse du BHE. Son président était le président de la Division nord-américaine, qui représentait l'autorité imposée, alors qu'une bonne proportion des membres votants était des représentants d'institutions rivales. En dépit de la fanfare et de la rhétorique lors de la création du BHE, l'idéal d'une autorité centrale était devenu plus incertain que jamais. Malgré les risques, les administrateurs universitaires préféraient une approche compétitive plutôt qu'une direction paternaliste. Dans le courant des années 1990, la non-pertinence du BHE devint si évidente qu'il fut impossible à la division de trouver un remplaçant au secrétaire exécutif qui avait pris sa retraite.

Durant une période d'expérimenta-

tion de courte durée, avec un cabinet d'enseignement supérieur, les administrateurs institutionnels et les présidents de comités cherchèrent à assurer un certain contrôle des institutions tertiaires de la Division nord-américaine, mais ce ne fut jamais l'intention du cabinet d'exercer le genre d'autorité que l'Église et les dirigeants de l'éducation avaient envisagée pour le BHE. La futilité de ces activités était évidente. Les universités avaient déjà accepté de réviser les règles de territorialité des unions de fédérations qui avaient permis de les identifier depuis des décennies. En 1992, elles persuadèrent également la Division nord-américaine d'émettre une déclaration officielle reconnaissant les comités administratifs comme l'autorité finale pour ses institutions d'enseignement supérieur. La raison principale pour cette action fut la pression de la part des agences d'accréditation, pour assurer l'autonomie institutionnelle. Quelle que puisse être la valeur de ce raisonnement, le moment choisi pour l'action cadrait parfaitement avec le début de la résistance aux efforts pour construire un véritable système d'enseignement supérieur en Amérique du Nord.

Au seuil du 21^e siècle, l'enseignement supérieur de la Division nord-américaine pouvait jeter un coup d'œil en arrière sur presque un siècle d'essais manqués par les dirigeants de l'Église en faveur d'un système centralement contrôlé. Pourtant, du fait que les administrateurs de l'enseignement supérieur de la Division nord-américaine avaient compris que le dialogue et la collaboration étaient clairement profitables aux écoles, avec des objectifs et des défis partagés, l'enseignement tertiaire en Amérique du Nord est en voie de mettre à l'essai un modèle de consortium indépendant de la Division nord-américaine et de la Conférence générale.

Une remarque en conclusion

En fait, qui donc est en charge des collèges et des universités adventistes ? Les éducateurs et administrateurs de l'Église se trouvent face à une situation globale très différente de celle qui existait en 1901-1905. Le terrain d'activité à travers le monde est un peu plus nivelé depuis que Frederick Griggs, A. G. Daniells et W. C. White ont proposé voilà plus d'un siècle leur système de pouvoir partagé. Leur plan a fonctionné durant la plus grande partie du 20^e siècle, mais avec des résultats mitigés. La vision d'un cercle d'écoles nord-américaines qui fourniraient des ouvriers pour le reste

du monde est passée de mode tandis que l'administration de l'Église se nationalisait et que les institutions de formation se muaient en institutions d'enseignement supérieur avec le droit d'accorder des diplômes. Certaines de ces nouvelles venues ont rapidement mis en place leurs propres programmes de troisième cycle. Aujourd'hui 86 pour cent des universités et collèges adventistes sont situés hors d'Amérique du Nord. Le fonctionnement des institutions de troisième cycle d'Amérique du Nord est devenu une question interne pour la Division nord-américaine

plutôt qu'une situation globale que la CG devrait surveiller. Il en est petit à petit de même pour les autres divisions.

Mais même sans s'occuper de savoir jusqu'à quel point les institutions tertiaires désirent être indépendantes, ou les unions ou divisions envers lesquelles elles sont responsables, il est utile de rap-peler qu'elles maintiennent leur identité d'institutions adventistes du septième jour, ce qui suppose un lien, ainsi qu'une responsabilité, vis-à-vis de l'Église.

Une expérience nord-américaine

L'Association des universités et collèges adventistes : groupement professionnel, comité d'action politique ou consortium ?

En 2002 les collèges et universités de la Division nord-américaine ont formé l'Association of Adventist Colleges and Universities (AACU), qui a été légalement incorporée en tant que « consortium des quinze collèges/universités situés dans la Division nord-américaine des adventistes du septième jour, engagés à promouvoir la collaboration ». L'AACU représente un effort de la part des collèges pour cultiver la coopération dans les questions d'intérêt mutuel. Son comité est composé des présidents des collèges et universités, lesquels dirigent les affaires de l'association. Les réunions annuelles des membres de l'AACU sont l'occasion de rencontres des présidents, des directeurs des études et des trésoriers des institutions. Les 15 institutions participantes partagent la direction de l'association par l'élection d'un président de collège à la présidence de l'association pour un mandat délibérément court. Un directeur exécutif (présentement l'un des présidents de collège) aide également à la coordination de l'enseignement supérieur de la Division nord-américaine (NAD). Pour le moment, le rôle et la relation du Bureau de l'éducation de la NAD et du département de l'Éducation de la GC avec l'AACU n'ont pas été définis.

Dans les cinq années qui ont suivi sa création, l'AACU a lancé deux initiatives afin de rechercher une nouvelle compréhension de deux questions qui ont été aussi créatrices de discorde qu'essentielles à la survie : le marketing et le recrutement. Lors d'une réunion des constituants, à laquelle participaient les présidents de comités, l'AACU débattit des idées de mission pour l'enseignement adventiste. Les membres de l'association furent d'accord pour visiter, par rotation, les réunions de comité les uns des autres, dans l'espoir d'encourager un esprit de fraternité et de système dans l'enseignement supérieur de la NAD²⁹.

Quelques six années après sa création, l'AACU explore encore de nouveaux domaines de mutualité entre ses membres. Il n'est toujours pas clair jusqu'à quel point l'esprit de coopération conduira l'enseignement supérieur de la NAD, surtout quand des institutions en difficulté cherchent à assurer leur avenir face aux problèmes de survie qui ont historiquement affligé l'enseignement supérieur en Amérique du Nord. Les membres de l'AACU se sont engagés à honorer les principes de l'autorité institutionnelle individuelle, mais seront-ils disposés à maintenir leur agrément pour promouvoir la collaboration au point de partager les ressources si cela s'avère nécessaire afin de maintenir les traditions de l'éducation adventiste, de desservir la population adventiste d'âge universitaire et de répondre au besoin d'éducation professionnelle de l'Église ? Le poids des circonstances obligera-t-il l'enseignement supérieur du 21^e siècle à résoudre, par la coopération, les questions mêmes qui ont contribué à la défaite des contrôles imposés au 20^e siècle ?

Historiquement, l'accréditation a renforcé l'enseignement tertiaire et assuré sa responsabilité. La plupart des écoles en sont arrivées à la considérer comme une affirmation plutôt qu'une menace à leur indépendance, souvent même se flattant du nombre d'organisations qui approuvent leurs programmes.

Néanmoins, les administrateurs peuvent ne pas reconnaître la valeur des commentaires de leurs collègues s'ils considèrent la supervision externe comme une menace au développement et à l'autonomie de leur institution. Il est regrettable que les institutions adventistes soient aussi vulnérables que les autres institutions devant cette tentation.

L'accréditation adventiste s'intéresse non seulement à la qualité des études, mais aussi aux points de référence des écoles qui déclarent enseigner au nom de l'Église. Arriver à ces points de référence ne signifie pas une unanimité forcée concernant une myriade de détails, mais un agrément sur les questions centrales. L'évaluation ne cherche pas à contraindre à l'unanimité ; elle compare simplement ce qui se passe sur un campus donné avec les points de référence officiels, dans le but de déterminer si l'école est fidèle à son affirmation d'enseigner au nom de l'Église mondiale. Il est approprié qu'une organisation centrale d'accréditation, en tant qu'agence de l'Église mondiale, puisse gérer le processus qui garantira la cohérence et la qualité institutionnelles.

Dans l'atmosphère égalitaire de l'Église mondiale, peut-être que le partage de l'autorité telle qu'on l'entend sous sa forme initiale — un moyen d'arriver à un système d'éducation et de le maintenir — a cédé la place à la responsabilité partagée. Bien que cette généralisation ne soit pas axiomatique, elle permet un regard sur la question de l'autorité dans l'enseignement supérieur adventiste d'aujourd'hui. Les relations peuvent avoir changé, mais la notion d'un système éducationnel adventiste, le devoir de préserver la tradition d'une formation pour l'éternité et d'une préparation de professionnels pour le service de l'Église et du prochain, sont toujours des responsabilités sacrées pour les écoles adventistes.



Floyd Greenleaf, Ph.D., professeur retraité d'histoire à Southern Adventist University, est l'auteur de *The Seventh-day Adventist Church in Latin*

America and the Caribbean (Andrews University Press, 1992), et co-auteur de Light Bearers : A History of the Seventh-day Adventist Church (édition anglaise, Pacific Press, 2000 ; édition espagnole, 2002). En 2005, il a terminé In Passion for the World : A History of Seventh-day Adventist Education (Pacific Press), sur lequel cet article est basé.

NOTES ET RÉFÉRENCES

- Minutes du comité de la CG, 16 mars 1897. Archives et Statistiques de la Conférence Générale.
- Voir les rapports de la Société d'éducation dans le *General Conference Bulletin* pour 1893 et 1895.
- Voir le récit de E. K. Vande Vere dans *The Wisdom Seekers* (Nashville, Tenn. : Southern Publ. Assn., 1972), p. 68-79.
- Idem.
- Minutes du comité de la CG, 16 mars 1897.
- Idem, 21 et 24 mars 1897.
- Id., 16 mars 1897.
- Id., 11 mars 1873.
- Id., 10 novembre 1889.
- Id., 8 août 1891.
- General Conference Bulletin*, 1895, p. 358.
- Minutes du comité de la CG, 15 mars 1899.
- Idem, 29 septembre 1897 ; 20 mars 1898 ; 13 octobre 1899 ; 23 octobre 1900.
- Id., 1, 18, 19, 22 avril 1901.
- Id., 20 mars 1899 ; 21, 24, 25 avril 1901. Le plan original, laisser toutes les institutions sous la juridiction des unions, subir quelques modifications. Oakwood Industrial School, qui devint plus tard Oakwood College, n'est pas devenue une école gérée par l'union. La CG a commencé à participer à la gestion du College of Medical Evangelists (à présent Loma Linda University) en 1910, peu après être devenu une institution de la CG. En 1937, la CG a établi le séminaire théologique adventiste qui s'est associé à Emmanuel Missionary College une vingtaine d'années plus tard. La nouvelle entité, Andrews University, est aussi devenue une institution de la CG.
- General Conference Bulletin*, 1903, p. 158. Voir également les commentaires de Daniells, p. 100, 101.
- Idem, 1905, No. 4, p. 19, 20.
- Ce passage sur l'accréditation est basé sur le chapitre 13 de l'ouvrage de Floyd Greenleaf, *In Passion for the World* (Nampa : Pacific Press Publ. Assn, 2005), p. 299-323.
- L'éducation pastorale est discutée en Idem, p. 53-57, 345, 346. Voir également de Richard W. Schwartz et Floyd Greenleaf, *Light Bearers : A History of the Seventh-day Adventist Church* (Nampa, Idaho : Pacific Press Publ. Assn., 2000), p. 387-400. « A High and Sacred Calling : A Look at the Origins of Seventh-day Adventist Ministerial Training », *Ministry* (avril 2007), p. 20, 21, de Michael Campbell, est aussi un bon document de base.
- General Conference Bulletin*, 1922, No 3, p. 76. Cette proposition n'incluait pas le College

of Medical Evangelists [Loma Linda], lequel, à l'époque, offrait des diplômes de sciences infirmières et des licences de médecine.

- Voir Ronald Knott, « For "Beginning, Most Satisfactory" : A History of SDA Graduate Education », *Journal of Adventist Education* 45:3 (février-mars 1983), p. 20-23, 38-41.
- Minutes du comité de la CG, 26 octobre 1953.
- Idem, 7 octobre 1994.
- Voir le *Handbook of Seventh-day Adventist Ministerial and Theological Education* (Silver Spring, Md. : IBMTE, General Conference of Seventh-day Adventists, 2001). Pour un commentaire sur cette agence, consulter Bonnie Dwyer, « G. C. Approves Proposal to Control Theological Education and Theologians With Endorsement Policy », *Spectrum* (hiver 1999), p. 70-76 et Douglas Morgan, « Targeting Higher Education », idem (automne 2001), p. 69-73.
- In Passion for the World*, p. 504-506.
- Minutes du comité de la Division nord-américaine, 14 octobre 1992.
- Pour une discussion sur cette question et d'autres semblables, voir le chapitre 20 d'*In Passion for the World*, p. 491-520.
- Idem, p. 497-501, est la base de ce passage au sujet du Comité de l'enseignement supérieur.
- Courriel de Richard Osborne à Floyd Greenleaf, 9 novembre 2007.